



## Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de La Grande Béroche,

considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général par suite de la démission de M. Dragan Bunic au 31 mars 2019;

vu les résultats de l'élection des autorités communales du 18 juin 2017;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

arrête :

Article premier : Mme Nicole Humbert-Droz, suppléante de la liste du parti socialiste à laquelle appartient le siège vacant, est proclamée élue conseillère générale.

Article 2 : Sa nomination prendra effet au 1<sup>er</sup> avril 2019.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition à la conseillère proclamée.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,  
François-Del Rio

Le secrétaire,  
Alexandre Béguin

St-Aubin-Sauges, le 20 février 2019